

Travailler en équipe pluridisciplinaire et en réseau : partage de l'information et cadre légal

Publics visés

Référents des Organismes de formation et des CFA, Pôle Emploi, Cap Emploi, Missions Locales, CIO, MGI...

Intervenant

Ifpek

Dates et lieux

25 et 26
septembre à
Hérouville-Saint-
Clair

Durée

7 heures

Effectif

15 personnes
maximum

Tarif

Gratuit

Objectifs

- Mieux identifier la notion de secret professionnel, sa portée, ses notions proches et mesurer les enjeux attendant à la dimension juridique entourant l'utilisateur
- Réfléchir à ses pratiques professionnelles, les éclairer, comprendre les responsabilités
- Participer à une réflexion sur le travail en équipe, en réseau
- Partager des expériences et en tirer un enseignement

Contenus

La notion de secret professionnel

- Origines et fondements du secret professionnel : repères historiques sur l'évolution de la notion
- Quels professionnels concernés ?
- Obligation de réserve, confidentialité, discrétion professionnelle, secret professionnel : quelles différences ? Quelles conséquences ?
- Précisions sur la notion de secret "médical", impact dans le cadre de l'emploi
- Les relations à la justice : quelle posture privilégier dans ces situations ?

Du délit de violation à la possibilité ou l'obligation de parler

- L'infraction, révélations autorisées, obligations de révélations, cas des droits à la défense pour les professionnels

Partage de l'information et notion de secret partagé

- Une évolution à mesurer

Quelques conseils de précaution pour les professionnels, possibles préconisations

- Ecrits échanges divers
- Droits des usagers
- Outil informatique
- Partage de l'information....

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques (Power point)
- Illustrations et échanges des expériences de terrain avec les participants autour des points de réflexion suivants :
- Quelles difficultés évoquer dans l'accompagnement du parcours d'insertion et le partage de l'information de manière générale et aussi autour de la notion de handicap ?
- La circulation de l'information entre professionnels : quelles modalités éviter ou privilégier ?
- Quelles incidences sur les professionnels, leurs pratiques, les structures ?
- Evocations des difficultés de terrain des professionnels.